on s'abonne

A SAUMUR Au bureau du Journal

sur la poste

et chez tous les libraires

envoyant un mandat

POLITIQUE. LITTERATURE, SCIENCES. INDUSTRIE

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : Jean DASSY

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux: place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.

SAUMUR, 10 JUILLET

Un projet enterré

Le Sénat a repoussé le projet de loi relatif aux syndicats professionnels. Ceux-là mêmes qui en avaient adopté les articles ont voté conire l'ensemble. Personne n'y tenait. Personne n'en portera le deuil. Il n'offrait pas les inconrénients de la proposition Bovier-Lapierre à laquelle on l'avait substitué. Mais il présentait une utilité médiocre, le Code pénal suffisant pour atteindre la plupart des actes de pression qu'il était destiné à réprimer.

Le Sénat a également rejeté un autre projet de loi que, il y a quelques années, M. Basly et ses amis avaient arraché à la faiblesse de M. de Freycinet et à la majorité de la Chambre. Il autorisait d'anciens ouvriers à faire partie des syndicats professionnels, et à décider ainsi des grèves dont ils n'auraient pas eux-mêmes à souffrir. Rien de plus juste, rien qui répondit moins au but des syndicats prosessionnels. Abandonné par le gouvernement, le projet a eu le sort qu'il méritait. Le Sénat s'est prononcé de façon assez nette pour qu'il n'y ait plus de prétexte pour tolérer, comme on l'a lait jusqu'ici, la présence de gens sans titre et sans droit à la tête des syndicats.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du matin & samedi 8 juillet

Notre dépêche de samedi a donné les résullais de cette séance; néanmoius nous croyons bon de revenir un peu sur cette séance où la Chambre a été au-dessous d'elle-même.

Le Dupuy, malgré son aplomb d'Auvergnat. a dù convenir que l'envahissement de l'Hôtel Dieu avait été un peu trop raide et n'a tout de même pas osé mettre en parallèle la parole des gens de service à cet hôpital avec les racontars de ses argousins. C'est encore heu-

On pourrait faire la même réflexion au sujet da piliage de l'Hôtel du Chaume d'où la même espèce d'individus affirmait avoir vu partir des coups de fusil, alors qu'il n'y avait personne aux fenètres, comme on le verra dans le rècit que nous donnons plus loin.

Il résulte de ces débats que les agents dit de police se sont conduits comme des Prussiens, et il est regrettable que la Chambre n'ait pas pris en considération la demande de mise en accusation proposée par M. Roche contre le ministre Dupuy.

Celui-ci, oubliant toute vergogne, a oscillé de gauche à droite, dans son affolement, implorant presque les ralliés qu'il conspuait insolemment à Toulouse. En attendant, il est brouillé avec l'extrême gauche. Espérons que le pays se brouillera bientôt avec lui.

Séance de l'après midi.

M. Barodet dépose une proposition pour laquelle il demande l'urgence et la discussion immédiate. Il dit qu'après ce qui vient de se passer à la Bourse du Travail, la Chambre doit inviler le gouvernement à appliquer la loi conle les congrégations et à les dissoudre.

M. Cunéo d'Ornano demande le renvoi de cette proposition à la commission chargée d'examiner les propositions relatives au droit d'association. (Interruptions à l'extrême gauche.)

M. Le Hérissé appuie la demande d'urgence et dépose un amendement tendant à ce que l'on applique également la loi aux loges maconniques.

M. Peytral annonce que M. Dupuy, prévenu de la discussion, va bientôt arriver.

La séance est suspendue jusqu'à son arrivée. A la reprise, les radicaux se montrent vio-

M. Dupuy leur répond qu'ils cherchent une revanche contre le vote du matin. Il demande l'ajournement de la question après le budget.

M. Baudin. — Vous avez peur.

M. Pichou. - Vous faites dévier le débat; ce matin vous gouverniez avec la loi, qui devait être égale pour tous. Ce soir, prisonnier des amis que vous vous êtes faits à droite, quand on vous parle de la loi sur les congrégations, vous ne connaissez pas la loi.

Les radicaux interpellent M. Peytral, auquel on adresse les épithètes les plus vives.

L'urgence est repoussée par 330 voix contre 132.

M. Pichon alors demande l'interpellation sur la situation légale des congrégations reli-

M. Dupuy demande le débat à un mois.

M. Pichon fait remarquer que dans un mois la Chambre ne sera plus là, c'est se dérober.

La Chambre, consultée, renvoie l'interpellation à un mois par 278 voix contre 233.

Des bravos ironiques accueillent ce vote.

Ces incidents jettent une vive émotion dans les milieux parlementaires, car il consacre la rupture du cabinet Dupuy avec le groupe radical et changent l'axe de la majorité.

On commence l'examen de la loi de finances et les premiers chapitres du budget des recettes sont votės.

A citer deux discours, l'un de M. Maujan sur la réforme de l'impôt dans un sens démocratique, l'autre de M. Jaurès sur le remaniement de l'impôt foncier.

Le sac de l'hôtel du Chaume

La patronne, une bonne vieille de cinquantecinq ans, à peine remise de ses émotions, fait le récit des scènes, et proteste contre les causes qui ont amené l'envahissement.

On a prétendu que des coups de revolver avaient été tirés de chez nous. On a même dit avoir aperçu à une senètre une semme qui tirait des coups de fasil!

Bien avant que les agents n'arrivent nous avions fermé notre porte.

Tout à coup des coups de feu éclatent, presque sous nos senêtres; à ce moment, rentrait un de nos locataires. La poursuite faite par les gardiens était à ce moment effroyable. Trois émeutiers, dont l'aîné pouvait avoir seize ans, serrés de près, s'élancèrent dans le couloir derrière notre locataire.

Mon mari voulut les mettre dehors, et ferma la porte sur la rue. Les agents se précipitérent contre cette porte et mon mari manqua d'êtr

grievement blessé. S'il n'avait pas baissé la tête, il recevait un terrible coup de sabre.

Les agents brisèrent à conps de sabre les vitres du rez-de-chaussée, et, pendant que les uns emmenaient les trois gamins qu'ils rouèrent de coaps, une dizaine, le sabre nu, me sommaient de leur livrer ceux qui avaient de mon hôtel tiré sur eux.

Je leur répondis que la seule chambre donnant sur la rue et par laquelle on aurait pu faire fen était vide, le locataire n'étant pas rentré. Les agents fouillèrent partout et s'éloignèrent menaçants, disant qu'ils reviendraient.

Voilà ce qui s'est passé. Nous avons bien peur, car les agents ont promis de revenir.

INFORMATIONS

LES RÉSULTATS DE M. DUPUY

La fête nationale ne sera pas célébrée cette année au quartier Latin. Les étudiants, ayant déclaré que ce serait un jour de deuil pour eux, ne se livreront à aucune réjouissance ni manifestation.

Il paraît que sur plusieurs points cet exemple serait suivi.

LE 44 JUILLET ET LA POSTE

Le 14 juillet, il ne sera fait aucune distribution rurale. Le service des facteurs locaux et de ville ne dépassera pas midi.

Les guichets seront fermés à midi.

MOUVEMENT DANS LES DÉPARTEMENTS

La fermeture de la Bourse du travail devait avoir un retentissement dons les villes où il existe des Bourses semblables. Un mouvement s'organise pour protester à Lyon et à Saint-Quentin.

PROTESTATION DE LA PRESSE

Le comité de l'Association des journalistes parisiens, réuni en séance extraordinaire, a voté l'ordre du jour suivant :

« Considérant que certains journalistes ont été dans l'exercice de leurs fonctions brutalement frappés et blessés par des agents;

» Que la qualité de journalistes dont il se sont prévalus pour justifier leur présence sur les lieux ne semble leur avoir attiré qu'un redoublement de violences.

» Proteste contre ces agressions odieuses et injustifiables.

» Et, pour en prévenir le retour, décide qu'une délégation sera envoyée au ministre de l'intérieur, asin d'obtenir qu'une carte de service apparente, acceptée et visée par les autorités, soit délivrée aux journalistes chargés de renseigner le public. »

GARDIEN DE LA PAIX ATTAQUÉ

L'autre nuit, un gardien de la paix du 3° arrondissement, qui passait rue des Couronnes, se rendant à son poste, a été assailli et roné de coups.

ARRESTATION D'UN PHARMACIEN

M. Goupil, pharmacien, rue Jacob, avait laissé mardi soir son magasin ouvert pour donner des soins aux blessés.

Au cours d'une charge de police. M. Goupil, qui se tenait devant sa porte, s'indigna tout haut de la brutalité des agents.

Il a été pour ce fait arrêté vendredi.

Lozé n'a pas la bosse de la reconnaissance.

INSERTIONS

Annonces, Réclames, Faits divers

RÉSERVES SONT PAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit ée modifier la rédacticu

Les articles communiques desvent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sout pas rendus.

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

Un trimestre commencé sera dû.

Les manifestants du quartier Latin ont cédé la place à ceux de la place de la République. Une quarantaine ont comparu samedi.

LES MANIFESTANTS EN CORRECTIONNELLE

Le « tarif » pour les manifestants est bien moins élevé que pour ceux du quartier Latin.

Voici quelques condamnations:

Bornert, trouvé porteur d'un tranchet de cordonnier, a été passé à tabac et a eu ses vêtements déchirés.

« Pendant deux jours, dit-il, je n'ai pas pu m'asseoir par les coups que j'avais recus. »

Huit jours de prison.

Niort, corroyeur, a été bousculé. Alors il a crié: « Tas de cochons! ».

Jeannin, émailleur, est acquitté. L'agent ne sait plus s'il a dit : « Tas de salauds ! » ou s'il a dit : « Si j'avais un revolver, je vous dégringolerais. »

Un pauvre diable, Duquinigoud, garçon de magasin, qui avait quitté le matin même son patron pour retourner au village, a reçu un coup de sabre sur la tête.

Un agent affirme que le prévenu lui a tiré un coup de revolver à bout portant.

« Je n'ai jamais eu de revolver », dit le garçon de magasin.

Quatre mois de prison.

LES MILLIONS DE M. LEBAUDY

Mme veuve Lebaudy sollicite un conseil judiciaire pour son fils, M. Max Lebaudy, âgé de vingt ans, pour faits de prodigalité.

M. Lebaudy pare est décédé laissant à sa veuve 403 millions et 27 millions au jeune

Mme Lebaudy a exposé que son fils avait, en moins d'un an, dépensé plus de 300,000 francs en bijoux, qui n'étaient qu'un emprunt dissimulé, en billets souscrits et dans une écurie de courses.

Me Le Henaff, avocat de M. Max, répondait que Mme Lebaudy pouvait trouver des faits de prodigalité chez son fils, elle qui, possédant 405 millions, vivait à Saint-Cloud, sous le nom de Mine Ledall, avec 6,000 francs par an.

- Mais, soutenait l'avocat, on ne saurait juridiquement protéger contre lui-même un jeune homme qui, pouvant dépenser 1,500,000 francs par an, a vecu avec 20,000 francs par

Le tribunal a remis son jugement à hui-

NÉCROLOGIE

Un homme politique dont on s'est beaucoup entretenu il y a quelques années, le sénateur Marcou, vient de mourir d'une attaque d'apoplexie.

M. DE LESSEPS

Le conseil d'administration du canal de Suez a réélu M. Ferdinand de Lesseps comme prési-

LE CZAREWITCH

Le grand-luc héritier de Russie fera, le 11 juillet, une visite à l'empereur allemand et à . l'impératrice, en retournant à Saint-Péters-

M. CARRÈRE Le Jour affirme que l'attentat contre M. Carrère a été organisé par la police.

1.000

LES ANGLAIS

A Henley, des régates entre Français et Anglais ont été signalées par une manœuvre déloyale de l'équipe anglaise qui a barré la route au bateau français.

Autre exemple:

Dans la nuit de samedi à dimanche, M. de Botmiliau, à bord de son yacht la Curieuse, se rendait aux régates de Brest. Son patron vit tout à coup un steamer se dirigeant sur eux à toute vitesse. La Curieuse avait ses feux allumés, mais il faisait un calme plat et le yacht ne pouvait manœuvrer pour éviter la collision.

Deux secondes après, la Curieuse, coupée en deux, coulait à pic. Enfin le steamer stoppa et une embarcation recueillit les quatre naufragés.

A bord, M. de Botmiliau apprit qu'il avait affaire à un steamer anglais et que le capitaine n'avait conseuti à stopper que sur les menaces de passagers français qui se trouvaient à bord.

EN ALLEMAGNE

M. Groeber, député du centre, déclare que son parti a résolu de repousser le nouveau projet de loi militaire.

M. de Bennigsen dit que des sacrifices considérables sont nécessaires pour résister à une coalition franco-russe. Il fait allusion aux désordres de Paris « qui pourraient faciliter l'arrivée d'un général ambitieux dont le premier acte serait une diversion à l'extérieur. »

Il faut s'assurer une supériorité incontestable, car l'idée de revanche prime en France toutes autres questions.

M. Preiss, député alsacien, déclare qu'il est inutile d'imposer des charges intolérables aux populations.

M. Richter démontre que la majorité du corps électoral s'est prononcée contre la loi militaire.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 8 juillet 1893.

La Bourse accueille avec indifférence l'ordre du jour de confiance que la Chambre vient de décerner à l'instant au ministère. Le 3 0/0 varie de 97.62 à 97.72. Le 4 1/2 est tenu à

L'Extérieure d'Espagne est plus serme aujourd'hui à 63 1/4. Il n'en est pas de même de l'Italien qui a réactionné à 89.55. Cotte faiblesse ne surprend personne; ce qui étonne c'est qu'elle ne se soit pas déclarée depuis longtemps et qu'elle ne se soit pas plus prononcée. Le Portugais se traîne péniblement aux environs de 22 1/2.

Marché des plus calmes sur le groupe des sociétés de crédit.

La Banque de France passe à 3,910.

On traite le Crédit Foncier à 960 et 958. Quant aux obligations, il ressort clairement de la récente discussion au Sénat que ces titres offrent les plus sérieuses garanties. Le Crédit Lyonnais fait 762. Cet établisse-

ment a publié un excellent bilan pour le mois

de mai. Le total des opérations dépasse de 25 millions le chiffre global relevé an 31 avril.

Le Comptoir National d'Escompte sort de son immobilité à 487. La Société Générale ne saurait tarder à suivre son exemple, on la cote

L'obligation 4 0/0 des Immembles de France se recommandent à l'intention de l'épargne. Rapportant 4 0/0 d'intérêt annuel, payable par trimestre, comme la rente française, elles constituent de véritables fractions de propriété. Les Chemins Economiques valent 418.

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

BULLETIN NETEOROLOGIQUE DU 18 JUILLET Observations de M. DAVY, opticien Place de la Bilange, 25, Saumur.

Baromètre. Thermomètre. Hier soir, à 5 h + 200 + 120 Ce matin, à 8 h. 752 m/m + 240 Midi, 2 10/11 Hausse Baisse Température minima de la nuit

Installation du curé de Saint-Pierre

M. l'abbé Brisset a été installé hier par son prédécesseur. M. l'abbé Baudeiller, représentant Mer Mathieu. Un grand nombre de notabilités, parmi lesquelles nous remarquous M. le général Massiet, commandant l'Ecole de cavalerie, le Conseil de fabrique, M. le Directeur de Saint-Louis et les professeurs accompagnes de leurs élèves, la Société de Notre-Dame du Travail et son président; M. le docteur Besnard, conseiller général, M. Bellanger, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, à Angers, M. le Supérieur du Grand Séminaire, M. Bazin, archiprêtre, curé de la Cathédrale, M. Lecacheur, supérieur de la congrégation Sainte-Anne, M. le Curé de la Trinité, M. le Proviseur du Lycée d'Angers, M. Marais, aumônier de Saint-Julien, assistaient à cette solennité.

Après avoir procédé au cérémonial d'usage, M. l'abbé Baudriller, dans une allocution émue, a présenté à ses anciens paroissiens leur nouveau pasteur, auquel il recommande tout spécialement ses chers pauvres du quartier de

M. l'abbé Brisset a su trouver une réponse digne de son éminent prédécesseur, dont il s'efforcera de suivre les traces, avec le concours des hommes d'expériences qui l'aideront dans cette lourde tache, tant par leurs connaissances pratiques que par l'intelligence et le zèle avec lesquels ils étudient toutes les questions sociales.

Le nouveau curé de Saint-Pierre a tout de suite acquis la sympathie par sa physionomie intelligente et son attitude qui respire une énergique bonté. C'est un érudit. Au Lycèe d'Angers, où il remplissait les fonctions d'aumônier, il remplaçait, au pied levé, les professeurs qu'un événement imprévu empêchait de se rendre à leur classe. Tel était même son succès, dans ces cours improvisés, que les élèves avaient fait une pétition pour qu'il fût nommé professeur titulaire. M. l'abbé Brisset ne voulut pas abandonner le service du culte. et c'est tant mieux pour nous.

SQUARE DU THÉATRE

HARMONIE SAUMUROISE

Concert du JEUDI 13 juillet 1893, à 8 heures 1/2 du soir

Programme

1. Rosario, allegro		COVAERT			
2. Sérénade française		LARDEUR			
3. Les Courriers, polka		LAUNAY.			
4. Ouverture fantastique		GOVAERT			
5. La Marseillaise.					
Le Président,	Le Chef de n	de musique,			
G. DE GRANDMAISON.	V. Goureault				

Une maison écroulée

Cette nuit, vers deux heures et demie, une maison située au nº 14, rue de la Visitation, s'est effondrée tout à coup dans sa partie supérieure.

La charpente et les combles ont enseveli un locataire, le sieur Lassenas, et le ménage des éponx Baisse.

Le sieur Lassenas a pu être retiré à grand peine de dessous les décombres ; il était couvert de contusions et a dû être transporté à l'hospice.

Il n'y a pas eu mort d'hommes à déplorer, mais les deux ménages ont été complètement anéantis et c'est une perte pour ces deux loca-

L'accident est imputable à la négligence du propriétaire qui, malgré les avertissements, s'était refusé à toutes réparations.

Les Fêtes d'Allonues

Le Festival annoncé s'est deroulé hier conformément au programme et sous un ciel splendide. Quatorze musiques ont répondu à l'appel de la municipalité, celle de Parnay étant venue au dernier moment.

Une soule énorme s'était rendue, ce jour-là, de tous les environs. Nos deux musiques s'y sont distinguées, et après l'exécution du morceau d'ensemble, sous la direction de M. Goubeault, chef de l'Harmonie Saumuroise, un magnifique bouquet, au nom de la commune d'Allonnes et d'un groupe d'amis, a été offert au brillant et sympathique chef d'orchestre.

COMPAGNIE D'ORLÉANS

Fête Nationale du 14 juillet 1893. - Une journée à Paris. — Train de plaisir à prix très réduits.

A l'occasion de la fête nationale du 14 juillet, la Compagnie d'Orléans organisera un train de plaisir à prix exceptionnellement réduits, permettant de passer à Paris la journée du vendredi 14 juillet.

Ce train partira dans la soirée du 13 juillet Le retour de Paris aura lieu dans la nuit du 44 au 15 juillet.

Il prendra les voyageurs en provenance des lignes de :

Montmorilion à Poitiers, Yzeures à Châtellerault, Le Blanc exclu à Port-de-Piles, Poitiers à Tours exclu, Clefs à Longné, La Bohalle à Savonnières, Dissay-sur-Conrollion à Mettray,

Des affiches spéciales placardées dans les localités et les gares indiquent les prix et les heures de passage de ce train.

L'émission des billets cessera le 12 juillet, à 6 h. du soir.

A propos des incendies de la forêt de Chinon

Un individu à tête un peu folle, ayant ele interrogé par le brigadier de gendarmerie de Rivarennes au sujet des récents incendies qui out éclaté dans la forêt de Chinon, s'est empressé ensuite de quitter son domicile, et. quand le lendemain on est venu pour l'arrêter. il avait disparu.

Il a été saisi par la brigade d'Azay-le-Rideau et conduit à Chinon.

Serait-on enfin sur une bonne piste?

Les élections à Chinon

Les délégués républicains se sont réunis jeudi, à Chinon, au théâtre, à l'esset de désigner M. Leffet comme devant succéder à M. Delahaye, en qualité de député de l'arrondisse.

L'esset a produit ce résultat, que M. Lesset a été proclamé candidat républicain.

Sauveteur précoce

Jeudi, deux enfants, Joubert et Ortin, étaient à pècher, dans un bateau, quai Ligny, à Angers.

Ortin tomba à l'eau et se serait noyé sans la présence d'esprit et le courage de son camarade Joubert, qui le saisit et le maintint à la surface. A ses cris, M. Lafuye, qui pêchait pres de là, arriva et put retirer Ortin sain et sauf.

Renversé par une volture

Vendredi, un vieillard, du nom de Chapelin, longeait le trottoir de la rue Denis-Papin, lorsqu'il fut renversé par l'omnibus du Grand-Hôtel, qui descendait cette rue à fond de train.

Chapelin, violemment projeté sur la bordure du trottoir, resta évanoui.

On le transporta à la pharmacie Davy, où il recut les premiers soins.

Outre dissérentes blessures aux mains, il se plaint de douleurs internes. On croit qu'il a plusieurs côtes enfoncées.

Grève à Saint-Nazaire

La grève des manœuvres et coltineurs a pris des proportions inquiétantes. Huit cents grévistes ont parcouru les rues en chantant; des pierres ont été jetées sur la gendarmerie, qui a dû charger. Il y a eu plusieurs blessés.

Feuilleton de l'Echo Saumurois

Par JULES DE GASTYNE

DEUXIÈME PARTIE

XIII

Les avocats sont habitués à recevoir tant de visites excentriques, surtout des visites féminines, que c'est à peine s'il prit garde à celle de la prétendue Georgette de Crémona.

Au bout d'une demi-heure, quand il eut entendu le récit d'autres infortunes conjugales et financières, il n'y pensa plus.

Il était persuadé, du reste, qu'il ne la reverrait plus.

Il croyait qu'elle appartenait à la catégorie de ces clientes pour rire qui s'introduisent chez les médecins ou les avocats sous un prétexte on sous un autre pour passer une heure, pour faire une connaissance nouvelle; mais il avait si mal reçu cette aventurière, qu'il espérait bien ne plus la revoir.

Sa surprise fut donc grande quand il la re-

trouva chez lui au sortir du Palais.

A son entrée, elle se leva et montrant une liasse de papiers qu'elle tira de son sein :

- J'ai les pièces, monsieur.

Il la salua légèrement, la fit passer devant lui dans son cabinet. - Entrez, madame.

Elle avait changé de toilette et sa nouvelle mise lui allait mieux encore que celle du matin, faisant ressortir l'éclat de sa chair, l'élégance de sa taille.

Elle avait la physionomie plus calme, plus reposée.

Pas d'exaltation, de geste et de regard, comme dans sa visite précédente.

L'air d'une véritable grande dame, cette fois. La première tactique ue lui ayant pas réussi, elle en avait changé.

Elle avait le visage sier, un pen hautain. Georges de Fresnières était tout déconte-

Est-ce qu'il se serait trompé? Est-ce qu'il

avait affaire à une vraie grande dame? Est-ce que le procès serait sérieux? Il s'inclina plus profondément qu'en entrant

lorsqu'elle passa devant lui pour pénétrer dans son cabinet.

Il lui offrit avec empressement un de ses meilleurs fauteuils.

Elle souriait malicieusement sous sa voilette. Elle lui tendit son paquet de papiers, qu'il défit et parcourut rapidement.

Il y avait le contrat de mariage de la comtesse, car Georgette avait été mariée avant d'être la maîtresse de Roustan. Elle avait épousé le comte de Crémona, une sorte d'aventurier dont le titre était plus ou moins authentique, vivant de jeu et de rapines, et qui avait disparu de la circulation sans qu'on sût ce qu'il était devenu. A cette première pièce étaient jointes des attestations, des certificats, des plaintes fournies et fabriquées par André et desquelles il résultait que le comte battait sa femme, la trompait et dévorait sa fortune en débauches de tous genres. La pauvre femme apparaissait, après la lecture de ce roman, comme une victime digne de miséricorde et de pitié. Les tortures qu'elle avait subies avaient laissé des traces sur son cerveau, entamé son intelligence. C'était de là que lui venait son exaltation, sa fièvre continuelle, ses allares un peu excentriques.

D'un coup d'œil, Georges avait saisi le cus. et modifié ses impressions du matin.

La jeune lemme semblait attendre sa décision avec l'anxiété qu'elle aurait eue à attendre l'arrêt d'un juge.

Elle levait sur lui des yeux suppliants un peu humides.

- N'est ce pas, monsieur, balbutia-t-elle, que c'est affrens?

- Cet homme est un monstre! déclara l'aconducts commo des Prus

- Oh! vous me défendrez, supplia-t-elle, vous prendrez en main ma cause. Je n'ai plus d'espoir qu'en vous!

Et au lieu d'appuyer ses mains comme le matin, sur le bras de Georges, elle les tendait vers lui comme si elle avait imploré une divi-

De vraies larmes maintenant roulaient dans ses yeux et elles étincelaient ainsi que des dia-

Elle était ainsi cent fois-plus belle, plus désirable: mais Georges ne la voyait même pas, ne songeait point à sa heauté, n'envisageant que son infortuue.

— Je n'ai jamais refusé mou appui, dit-il, aux personnes vraiment dignes d'intéret. Vous habitez Paris, madame?

- J'y ai seulement un pied-à-terre, mon

hals d La C grande ful acc. son am Cette

n'eut p dénoué Naples, graves. Le tr interloc la preu M. Cr devant l

Carel, l'u Caen. Me de Mee La ca traction, du talent État-

Grand'Ru Paul-M Irobe, à генге), е profession Adolph

iroit, jug

Marguerit

Le 8 j

son, à La Eugène & Marie-I Luciena Marie Saumur, Lerees. Athanas

Saint-La

mance Jui

Joseph : Brière M temment : Le 8 jui msier, a polession. Le 10. -

Ladmin initon a Donnemer

re en voit

illon, ling

-Votre -11 y y lik sont s irelere qu'i -Jele Me pour

iris de Sai

- Mon 1 Méderé da More à d implant le alcools.

sejour en, ords da Pois Prois ... P

Une cause à sensation

La Cour de Rennes a vu se dérouler les débats d'une affaire sentionnelle.

La dame Crouan, appelée à avoir une très grande fortune, après avoir quitté son mari. fut accusée d'avoir soudoyé, de concert avec son amant, des individus pour l'empoisonner. Cette affaire, nos lecteurs se le rappellent, n'eut pas de suite au criminel, mais elle s'est dénouée par une instance en séparation, à Nantes, par la femme, pour injures et sévices graves.

Le tribunal de Nantes a rendu un jugement interlocutoire autorisant la demanderesse à faire la preuve des faits.

M. Crouan s'est pourvu contre ce jugement devant la Cour de Rennes. Il a pour avocat Me carel, l'éminent professeur de la Faculté de Caed. Me Waldeck-Rousseau soutient la demande de Mªe Crouan.

La cause offrait, on le voit, une grande attraction, au point de vue des faits et à cause du talent supérieur des défenseurs.

État-civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 8 juillet. - Marie-Adèle-Simone Grellet. Grand'Rue, 47.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Paul-Marie-Jules Laumonier, professeur au lycée, à Rochefort-sur-Mer (Charente-Inférieure), et Marie-Anne-Joséphine Gratien, sans profession, à Saumur (Beaulieu).

Adolphe-Henri-Ernest Rousseau, docteur en droit, juge au Tribunal civil de Saumur, et Marguerite-Charlotte Regereau, sans profes-

Eugène-François Faure, menuisier, à Paris, el Marie-Louise Platteau, lingère à Saumur.

Lucien-Théodore-Léon Gindrey, manouvrier, et Marie Barroux, domestique, tous deux à Saumur, précédemment à Saint-Lambert-des-Levées.

Athanase-Alphonse Guinebertière, charron, à Saint-Lambert-des-Levées, et Augustine-Armauce Jumeau, lingère, à Saumur.

Joseph Spehler, marbrier, à Saumur, et Geneviève Moinard, jardinière, à Niort, précédemment à Saumur.

MARIAGES

Le 8 juillet. - Victor-Auguste Baudry, me-Misier, a épousé Blonde-Calise Simonet, sans profession, tous deux à Saumur.

Le 10. - Louis-Gustave Champrobert, peintre en voitures, a épousé Marie-Eugénie Chevillon, lingère, tous deux à Saumur.

AVIS

l'administration de l'ECHO SAUMUROIS a honneur d'informer ses lecteurs que pendant la saison des bains de mer elle recevra des abonnements d'un mois au prix de 1 fr. 75.

Il]en sera de même pendant la période

Adresser les demandes d'abonnement à M. P. Godet, administrateur. 4, rue du Marché-Noir, à Saumur.

NOUVELLES MILITAIRES

Glorieuse distinction

M. le capitaine de Fitz-James vient d'être nommé officier de la Légion d'honneur. M. de Fitz-James est un des rares capitaines possédant actuellement cette distinction. Nul n'en était plus digne, car au Dahomey comme au Tonkin, il s'est signalé par une bravoure et un dévouement remarqués même au milieu de l'élite des braves, ses compagnons d'armes.

Le renvol de la classe

La grande revne des 2º et 3º corps d'armée, qui doit être passée devant le Président de la République, étant reculée au 24 septembre, les hommes de la classe de 1889 seront, le lendemain, renvoyés dans leurs foyers.

Dans les autres corps d'armée, ce renvoi aura lieu le 22 septembre, après la dislocation des troupes aux manœuvres.

Les réservistes regagneront alors leurs garnisons pour y exécuter les tirs réglementaires jusqu'à la date du 2 octobre.

FAITS DIVERS

MAISON DE VERRE

On va pouvoir dire au propre, et non plus au figuré, que les gens corrects ne craignent pas de vivre dans une maison de verre. On construit à Chicago - non pas à l'Exposition, mais dans la ville même - dix-sept maisons de verre.

Il existe déjà aux Etats-Unis des trottoirs, des poutres, des traverses de voie ferrée, etc., etc., en verre. La tentative avant donné d'excellents résultats, on est en train de construire des maisons.

Les briques, vitriliées, et émaillées, résistent mal aux influences atmosphériques, tandis que celles de verre constituent des matériaux de premier choix. On les fait creuser pour éviter un poid excessif. On peut les colorer naturellement et même les peindre.

Tous ceux qui connaissent les merveilleuses propriétés des substances qui composent le Rob Lechaux, peuvent pénétrer à fond les secrets de l'antion intime de ce médicament héroïque, qui réunit en un seul tout bien dosé et très agréable, le Cresson, le Quinquina jaune Calissaya, l'écorce d'Orange amère, la Salsepareille rouge et l'Iodure de potassium.

Propos d'émen e:

- Enfin, démissionne-t-il ou ne démissionne-t-il pas?

- Il démissionne.... avec application de

la loi Bérenger!

M. de Verplumot vient d'être père et sa joie est immense. Une heure après l'heureux l'événement, le concierge frappe à la porte de l'appartement:

- Monsieur, c'est une lettre...

Pour qui?Mais... pour vous... Pour M. de Verplumot...

Le père ou le sils?

Le jeune Tomy vient de voir défiler aux Champs-Elysées un régiment d'infanterie, musique en tête.

- Oh I... comme c'est beau I s'écrie-t-il en battant des mains; mais, dis-moi, petite mère, à quoi qu'ils servent ceux qui ne jouent pas de la musique?

Dernières Nouvelles

M. PEYTRAL RETIRE SA DÉMISSION

En conseil de cabinet, il a été décidé que M. Peytral retirait sa démission, qu'il avait donnée samedi à l'issue de la séance de la Chambre.

M. Lozé sera nommé à un poste diplomatique, probablement ministre de France à Munich.

Le Conseil des ministres a examiné la question de reconstituer la police de Paris sur des bases nouvelles.

M. Peytral est aujourd'hui à son banc pour continuer la discussion du budget.

SUPPRESSION DE LA RETRAITE AUX FLAMBEAUX Sur un avis du préfet de police au préfet de la Seine, la retraite aux flambeaux qui devait avoir lieu le 43 juillet est supprimée, pour éviter toute tentative de manifestation.

UN DISCOURS DE M. CAVAIGNAC Dans un banquet, à la Chartre-sur-le-Loir, M. Godefroy Cavaignac a dit:

« Il faut que le suffrage universel puisse être consulté plus clairement qu'il ne l'a été depuis quinze années sur les questions qui divisent l'opinion. Il faut aussi que le droit des minorités soit suffisamment respecté pour qu'elles ne se trouvent pas placées dans un état d'esprit violent.

» Mais, si le gouvernement semble prêt à tous les sacrifices pour sauver une existence éphémère, s'il s'asservit aux influences occultes des meneurs parlementaires, plus empressés à rechercher les faveurs du pouvoir qu'à en assumer les responsabilités, si le gouvernement subordonne ses décisions au bon vouloir de ceux qu'il considère comme ses adversaires s'il ne sait refuser aucune faveur à ceux qui savent se faire craindre, ce jour-là le ministre le plus habile est celui qui sait le mieux jouer avec tous les genres de corruption — la politique apparaît au dehors comme un jeu d'intrigues personnelles - ce jour-là, la porte est ouverte par où passent toutes les compromissions et toutes les défaillances. »

NOUVELLE VICTIME

Un malade apporté au cours des troubles ne portait trace d'aucune blessure, mais seulement de coups et de contusions tellement graves qu'il n'avait pas recouvré la parole.

Expédié à l'Hôtel-Dieu par la préfecture de police, avec la mention: « Attaque de delirium tremens », on l'avait accueilli d'urgence à la salle Saint-Charles.

Ce malade n'avait j'amais été atteint de delirium tremens. C'était un homme assommé.

Le mystère, les interdictions aux internes et aux infirmiers de rien révéler, tout prouve qu'on se trouvait en sace d'une victime de ces traitements infligés aux prisonniers dans la cour même de la présecture.

Le mystère est éclairci : le pauvre homme a succombé aux suites du « passage à tabac ».

Son autopsie a été faite. Auguste Barrault avait succombé à des lésions internes produites par les coups.

Cet assassinat, le mot n'est pas trop fort, a élé commis sur un prisonnier tombé intact entre les mains de la police.

Le fait résulte des précautions mêmes prises par la police, qui avait expédié le moribond pour dissimuler la vérité.

NOUVELLES: SANITAIRES

A Montpellier, l'état sanitaire s'est amélioré. Il y a eu un seul décès cholérique à l'hôpital suburbain.

A Toulon, depuis vingt-quatre heures, 2 cas nouveaux de choléra, dont 1 décès, ont été constatés en ville; 3 cas nouveaux dont un décès à l'hôpital maritime de Saint-Mandrier; 4 cas nouveaux dont 1 décès, à La Seyne, et 3 cas nouveaux, dont un décès, à Hyères.

LE LIEUTENANT CARNOT

On écrit de Saint-Geniez :

« Nous avons ici le lieutenant Carnot. Tout le monde apprécie l'élégante tenue de ce jeune officier, la distinction de ses manières, et surtout son indépendance à l'égard de certains soidisant républicains.

Le lieutenant Carnot est allé à la grand'-

A la sortie, les gens ne se génaient pas pour témoigner leur satisfaction.

En voilà un qui est aussi bon républicain que X..., Y... et pourtant il va à la messe. Nous pouvons donc allier les deux choses... Il vaut autant être républicain à la façon du fils du président Carnot qu'à celle de nos rageurs dont la plus haute recommandation est l'hostilité religieuse....»

Dernière Heure

Paris, 10 juillet, 1 h. 28 soir.

La Chambre, dans sa séance de ce matin, a repoussé par 279 voix contre 149 la proposition d'amnistie de Boisserin pour les troubles du quartier Latin; toutefois M. Dupuy promet des mesures de clémence.

amendement de M. Jaurès demandant la suppression du principal de l'impôt foncier, sur la propriété non-bâtie, est repoussé.

HAVAS.

PLUS DE CHAUVES! ni de CHEVEUX GRIS



l'éclat des plus belles obevelures. — Milliers de rertificats et stressations. Prospectus excitatif grafis.— P. t. f. cours: 4 fr. manda : 5 pris fr. 21 fr. Mario LECHAUX, Phon. (1s. r. & C. Gatherine, 164, Bordeaux. Dépôt: Machet, parfum.-coiffeur, 1, rue d'Orléans

E. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beaurepaire, Saumur

Spécialité de Boîtes pour Baptème

Coffrets blancs . . . depuis. 1 fr. 10

On reprend la discussion du budget. Un

La suite de la discussion est renvoyée à ce

Repousse certaine à tout âge. GROISSANCES ETONNANTES 4: CHEVEUX

EPICERIE NOUVELLE

Boîtes riches de luxe en parchemin

- satin et peluche - 2 fr. 75 Nota. - Boites avec noms et dates, sur commande 2 jours à l'avance.

Le Gérant : G. JOUAUST.

réritable domicile est le château de Crémona près de Saint-Gobain; c'est là que nous rési-

- Votre mari habite avec vous?
- Il y vient rarement, et d'ailleurs ses visiles sont si peu agréables pour moi que je préfère qu'il me les épargne.
- Je le comprends.
- Elle poursuivit :

- Mon mari est d'origine hispano-améritaine. Il est né dans l'Amérique du Sud. Il a éléélevé dans les durs travaux de ces régions encore à demi sauvages, chassant le buffle, domptant les chevaux, brûlé par le soleil et les alcools. Il parle à peine le français, malgré son séjour prolongé en France. Il est brutal, fort, très dangereux, il voyage beaucoup, il va de Paris à Mexico presque incessamment. Je te le vois guère que lorsqu'il a besoin d'argent il vient alors m'extorquer par des me-Daces les derniers débris de ma fortune. Il ne me reste plus guère que le château dont je Yous parle et les quelques terres qui l'environneat. Je snis bien malheureuse, monsieur, bien malheureuse!

La comtesse jeta à l'avocat un dernier regard plein de supplication et se leva.

- Ainsi, monsieur, ajouta-t-elle, vous consentez à vous charger de ma cause?

- De grand cœur, madame. Je vais étudier plus attentivement le dossier que vous voulez bien me confier, puis nous fixerons ensemble le jour où il conviendra d'introduire l'instance.

Il s'était levé aussi pour reconduire la visiteuse et restait courbé, l'air souriant.

- Je rentre au château de Crémona, dit la comtesse; mais, au moindre mot de vous, j'ac-

Elle donna l'adresse exacte de la propriété, puis elle s'inclina et sortit.

phe brilla dans son regard. - Cette fois, murmura-t-elle, Roustan sera

Sur le seuil de la porte, un éclair de triom-

content de moi. Je le sens bien. Georges de Fresnières se mit en esset, à partir de ce jour, à étudier l'affaire avec ardeur, tout en ne négligeant pas ses visites amoureu-

ses à l'hôtel de Serves. Son amour pour Alice, qu'il avait cru arrivé aux dernières limites, croissait pourtant encore de jour en jour.

Il n'avait rien su de l'incident qui s'était passé chez Raoul, et que, sur l'ordre de celnici, on avail tenu secret.

Nous reviendrons plus tard sur les suites qu'il devait avoir, mais nous allons auparavant raconter les événements que firent naître les rapports de Georges de Fresnières avec l'aventurière que lui avait dépêchée son rival.

Le jeune avocat, nous l'avons dit, trompé par les manières de la comtesse, par le récit qu'elle lui avait fait de ses infortunes et des prétendus griefs de son mari, avait pris la cause fort à cœur.

Il avait même sa plaidoirie toute préparée d'avance, quand il écrivit à la comtesse qu'il avait besoin d'avoir avec elle une dernière entrevue et la priait de venir le voir aussitôt qu'elle le pourrait.

(A suivre.)

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR Séance du 9 Juillet 1893

Versements de 99 déposants (11 nouveaux), Remboursements, 26,731 fr. 42.

La Caisse paie 3 fr. 25 pour cent. Les Percepteurs des contributions directes de

l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

EPICERIE CHATRALE

28 P. A. NEGOCIA

ENTREPOSITAIRE

A ALIMENTAIRES
FELIX POTIN

PRODUITS

La plus importante EPICERIE de la Région - ne vendant que des ARTICLES DE PREMIER CHOIX et à des PRIX TRES MODÉRÉS.

Cafés supérieurs, Conserves alimentaires, Parfumerie, Brosserie, Droguerie, etc. — VINS en Cercle et en Bouteilles. — Excellent Vin d'office à 0,40, 0,50, 0,60, 0,70 le Litre. (Livraison à domicile)

A CEDRE

DE SUITE

Un Magasin d'Epicerie

Situé à Saumur, rue d'Orléans. Belle clientèle.

S'adresser, pour traiter, à M. PÉRARE - BRIFFAULT, négociant en épicerie, rue d'Orléans, 93.

VIN ROUGE VIEUX Récolte 4887, A VENDRE

S'adresser au bureau du journal.

APPARTEMENT

AU DEUXIÈME ÉTAGE 56, Quai de Limoges, SAUMUR à Louer Présentement

S'adresser à M. RICHARD, avocat, ou à M. BUREAU, rue Basse-Saint-Pierre, à Saumur.

MAISON ET JARDIN

A LOUER

AU JAGUENEAU
APPARTENANT A M. OGER.

S'adresser à M. Bizeray ou à M. Girard, expert, rue Pavée, Saumur.

PIANO à queue d'Erard en très bon état. Grand format, très belle occasion. S'adresser à MM. PERNY frères, facteurs de pianos à Tours.

Location — Accords — Réparations

VENDRE UNE COUPLE DE PAONS, 4 ans, très familiers, bons reproducteurs.

S'adresser au bureau du journal.

THE WALL WE MAN TO BE SEEN

PURGATIFS of DEPURATIFS

ENGORGEMENTS d'INTESTINS, Cansdipation, Nigraine, Congestions, rie.

VERS CONTREPAIRS ET INCTÉS SOUS D'AUTIES NOMS

GRAINS

de Santé
du docteur

FRANCE

1 (r. 50 la 1/2 Boite (50 gr.); 3 fr. la Boite (105 gr.)

Notice dans chaque Boite, — DANS TOUTES LES PHARMACIES

Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUS FORMATS
CARTES D'ADRESSES
ETIQUETTES PARCHEMIN PF ENVOIS
TÈTES DE LETTRES
CIRCULAIRES — ENVELOPPES
AVIS DE TRAITES — MANDATS
REÇUS & BONS À SOUCHE PERFORÈS

REGISTRES

LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL
FAIRE-PART NAISSANCE
CARTES DE VISITE
AFFICHES — PROSPECTUS
PROGRAMMES Pr FÊTES & SOIRÉES
PRIX-COURANTS
MENUS EN BLANC & IMPRIMÉS
CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'extérieur.

LA JEUNE MÈRE

JOURNAL ILLLUSTRÉ. — 19° ANNÉE

6 francs par an. — Le numéro 60 centimes franco.

Bureaux: 1, rue de Provence, PARIS.

Les jeunes femmes ont à leur disposition un grand nombre de journaux spéciaux qui leur apprennent comment elles doivent s'habiller, organiser un diner, une soirée, mais ne leur enseignent pas l'art de nourrir leurs nouveau-nés, d'élever les enfants, de leur conserver la santé et l'existence.

Le journal LA JEUNE MÊRE, du Dr Brochard, donne ces indications. Il contient de précieux enseignements sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, sur l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, les soins de l'enfance et tout ce qui intéresse la santé de la mère. C'est une très utile publication, et le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

Sanmur, imprimerie Paul, GODFT

Hôtel Restaurant des TROIS-ANCRES

A. LIGNAIS

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12,

Table d'hôte très confortable, à 2 fr. 25 et 2 fr. 50. — Excellents vins rouges et blancs.

Salles, Salons et Cabinets particuliers.

Déjeuners et Diners à la carte et à prix fixe, depuis 1 fr. 50 et 2 fr.

Pension depuis 60 fr.

Service individuel ou en groupe el à toute heure Dîners en ville sur commande. — Banquets et Noces. — Prix modérès.

Matelote d'Anguilles Samedi et Dimanche

GROE PROCESS PARSIONS

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

IMBERT FILS

faux de vie blanches spéciales pour les fruits 1 fr. 50 — 1 fr. 70 — 2 fr. et 2 fr. 50 le litre. Il est donné gratis UN NOUET par litre.

RHUMS naturels, d'importation directe, très hygièniques pendant les chaleurs. — Martinique, 4 fr. 80. — Stantaique, 2 fr. 50, 3 fr., 3 fr. 50 et 4 fr. le litre.

TAFIA MARTINIQUE, 1 fr. 60 le litre. — Citronnade rafraichissante,

le litre, 3 fr. 50 — 4/2 litre, 2 fr. SIROPS pur sucre, tous genres, le litre, 2 fr. 25, le 1/2 litre, 1 fr. 40

Tout est coté verre compris.

Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth

HYGIÉNIQUE, ADHÉRENTE, INVISIBLE

Seule récompensée à l'Exposition Universelle

CH. FAY, Inventeur, 9, rue de la Paix, PARIS

et chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs. (Exiger la Marque CH. FAY.)

CHEMINS DE FER

I A I

PARIS - SAUMUR - BORDEAUX Mixte Mixte Expr. Omn. S. dir Mixte Expr. Expr. Omn. matin matin matin soir soir soir soir soir STATIONS 7 55 8 30 11 25 9 41 10 12 1 33 10 54 11 22 2 57 12 35 1 07 4 53 Paris 7 55 8 35 12 50 Chartres 9 34 10 18 2 48 Courtalain (défart) 7 44 10 48 11 48, 4 21 10 12 12 22 Château-du-Loir 1 58 6 37 10 48 10 48 11 20 11 29 11 41 11 52 12 13 12 18 12 26 12 37 Noyant-Méon 1 50 Linières-Bouton Vernantes Blou 3 49 SAUMUR(Orl)arr. 1 40 4 02 2 22 2 32 (départ) Nantilly (arrivée) SAUMUR(Etat, ar 8 34 8 41 8 52 8 32 8 43 1 57 4 35 4 11 (départ) Nantilly (départ) Chacé-Varrains 8 31 12 20 8 38 12 27 4 23 3 8 47 12 33 4 29 * 4 37 8 56 10 05 2 18 5 1 9 18 10 36 2 49 5 51 10 09 11 13 4 39 8 52 12 25 Brézé-Saint-Cyr p 12 42 1 28 Montreuil (départ) Thouars 2 02 2 57 Niort 4 47 11 41 Saintes 6 42 11 59 6 30 Bordeaux

STATIONS	Mixte niatin	Mixte matin	Expr. matin		Omn. matin		Expr. soir	Expr.	Mixte soir
Bordeaux Saintes Niort Thouars Montreuil (départ) Brézé-Saint-Cyr Chacé-Varrains Nantilly (arrivée) SAUMUR(Etat)ar. (départ) Nantilly (départ) SAUMUR(Orl.) ar. (départ) Vivy Blon Vernantes Linières-Ronton Noyant-Méon Château-la-Va; lière Château-du-Loir Courtalain (départ) Chartres Paris	9 59 10 11 10 16 10 23	12 08	10 42 12 38 1 1 1 26 1 33 2 09 2 25 4 35	2 39 2 53 3 05 3 16 2 54 3 19 3 30 3 38 3 49 4 11 4 41 5 7 58 9 46 11 20	5 4 5 18 5 25 3 5 36	2 36 5 6 5 46 6 1 6 9 6 14 6 26 6 16 6 24 6 29 6 43 6 52 7 6 7 18 7 3 7	10 35 11 7 11 7 11 44 12 33 2 17 3 33 5 10	12 7 12 16 3 139 3 23 4 44	17766

	matin soir soir matin matin soir.	matin matin soir	soir.	soir soir matin matin matin			
SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON POIT			- MONTREUIL — DOUĖ — ANGERS	ANGERS-DOUÉ-MONTREUIL-POITIERS			
STATIONS	Mixte Mixte Mixte soir STATIONS Mixte Omn. matin soir	Mixte soir stations	Mixte Mixte Marc. Omn. Mixte matin matin natin soir soir	STATIONS Omn. Mixte Marc. Omn. Omn. matin matin matin matin seir			
Saumur Port-Boulet Chinon (arr)		9 15 9 57 Poitiers 10 32 Moncontour Loudun		Angers 4 40 6 50 7 30 12 6 15 Martigné 6 1 8 32 11 1 20 7 54 Doné 6 24 8 57 11 54 1 42 8 23			
	SAUMUR — BOURGUEIL	Montreuil (ar.) — (dép.)	9 19 3 14 4 35 10 15	Baugé 6 32 9 7 12 16 1 50 8 34 6 39 9 15 12 33 1 57 8 43			
STATIONS		Omn de Vaudelnay soir Baugé Doué	7 14 9 51 4 53 5 30 11 1	Montreuil (ar.) 6 48 9 26 12 51 2 6 8 54 — (dép.) 7 35 1 31 2 21 9 22 Loudun 8 24 4 14 3 10 10 13			
Saumur P rt-Boulet boorgueil	8 44 1 30 5 6 Port-Boulet 8 5 12 20 8 54 1 40 5 16 Saumur 9 2 12 57	6 30 Martigné 6 40 Angers 7 14	9 12 11 45 9 27 7 20 12 29 matin soir soir matin	niatin soir soir matin			
	L	es heures indiquées	dans ces tahleaux sont toujours	les heures de départ, à moins d'indications			

A STATE OF THE RESIDENCE	GN		D'O					400
NANTES								.01
	Omn.	Expr.	0mn. 1 2 3	Omn.	Expr.	Omn.	Expr.	Exp
STATIONS	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3			1	1 2
	matin		matin	soir	soir	soir	soir	SOIT
Nantes (départ)	8 25	8 52	12 7	3 5		7 35	11 4
	inatin	matin	matin	soir	soir		soir	mati
Angers (départ	6 23	10 27			4 55	5 10	9 35	1 3
La Ménitré	7 03	10 49			5 20	6	10 1	2
Les Rosiers	7 12			3 52	b	6 13		
St-Clément	7 19	D	12 40	3 59	'n	6 22	n	,
St-Martin	7 26		12 45	4 7	n	6 31	ъ	
Saumur (arrivée		11 11	12 55	4 20	5 41	6 48	10 24	2 2
— (départ			1 1	4 31	5 44	6 58	10 30	2 2
Varennes	8 8	11 26	1 11	4 45	>>	7 16	D	
Port-Boulet	8 16	11 35	1 21	5 1	6 1	7 34	10 50	2 4
Langeais	8 57	11 56	1 50	5 46	6 23	8 30		3 1
l'ours (arrivée	9 42	12 34	2 25	6 35	7 10	9 43		4 1
Paris (arrivée	4 28	4 48	9 30	11 59	11 59			10 3
	soir	soir	soir	soir	soir	soir	matin	mali
PARIS -	- TOUR	S S.	AUMUP	- AN	GERS	— NA	NTES	
NEW PARTY	Omn.	Direct	Expr.	Omn.	Omn.	Expr.	Mixte	Expr
STATIONS			1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2
	matin	matin	soir	soir	soir	matin	matin	
Paris (départ	11 20	12 20	9 25	11 45	11 15	8 25	12 45	11 20
estate de la	soir	soir	matin	matin	matin	matin	matin	soir
Tours (départ) 5 43				7 15	11 57	10 40	2 5
Langeais	6 21	9 30		5 46	8	12 40		3 3
Port-Boulet	6 52	10 7	2 35	6 18))	12 22	3 5
Varennes	7 3			6 29		>>	12 39	D
Saumur (arrivée	7 14	10 32	2 54	6 40		1 12	12 57	4
— (départ) 7 22	10 42	3	6 49	9 8	1 16	1 38	4
Saint-Martin	7 34			7 1	9 22	ю	1 55	77
Saint-Clément	7 40		*	7 7	9 29	,	2 4	1 2
Les Rosiers	7 48		Α.	7 14	9 37	, 00	2 13	4 2
La Ménitré		11 13		7 24	9 47	1 36	2 28	4 5
Angers (arrivée		11 53		8 6	10 36	1 58	3 29 6 13	6 40
Nantes (arrivée) 11 14		5 52		1 19	3 50		SOIT
in at and?	soir	soir	matin		soir	soir	soir	7011
LEMET MECHINE	LA	FLEC	CHE A	SAUM	UK		15.75	-
mati	n _l inatin		1.1	120700		matin	soir	soir
	20 10 35		5	Saum	ur	5 30	1 43	
	35 10 51	3 4 20		Vivy		5 43	2 4	
Baugé 7 5	52 11 23			Longi		5 54	2 26	7 5
	6 11 49)	Les H	ayes	6 1	,,,	8
Les Hayes 8	10 0	4 53		Jumel	ies	6 6	2 48	8 22
Longué 8 9	21 12 1		3	Baugé		6 20	3 14	8 38
Vivy 8	32 12 24 45 12 40			Clefs La Flo		6 36	3 42	8 50

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,

Hôtel-de-Ville de Saumur 1893

Certifié par l'imprimeur soussigné.

contraires

LE MAINE,

lour asse toirée à Il are elle le di Il par

Prés

et un

démi

le mi

satisf

police

Il peu

tral et

Une

Du

grand

laire.

qu'elle s qu'elle s retarder

ris, mêtr Toir cell

Partant i